

Article

Pour que l'homéopathie reste accessible à tous

Catégorie(s) : [À découvrir](#), [Bien-être](#), [Santé](#), [Tribune](#)

Président du laboratoire Weleda en France et Pharmacien Responsable, Florian Petitjean nous parle aujourd'hui de médecine intégrative sous le prisme d'une actualité essentielle pour bon nombre de Français : l'homéopathie, actuellement en cours d'évaluation par la Haute Autorité de Santé, pourrait d'ici peu ne plus être remboursée. Avant que ne soit rendu le verdict, probablement avant l'été, vous pouvez faire entendre votre voix, en signant et en partageant la campagne www.monhomeomonchoix.fr

Happinez : Comment avez-vous découvert les médecines naturelles ?

Florian Petitjean : Je préfère parler des MTC pour Médecines Traditionnelles et Complémentaires même si je suis d'avis qu'il n'y a qu'une médecine. Médecine naturelle renvoie à l'idée des médecines douces et c'est un terrain glissant car les plantes présentent aussi des risques, il ne faut jamais l'oublier.

Je dis souvent que je suis un "pur produit" de ces MTC auxquelles j'ai consacré toute ma carrière, par curiosité et par passion. Rapidement après mes études, je me suis plongé dans ce monde inconnu qu'on n'étudie pas à la faculté et qui m'a renvoyé à l'histoire du pharmacien qui se confond avec celle des apothicaires. Je me souviens qu'enfant, déjà, à l'école primaire, l'instituteur nous emmenait cueillir des plantes médicinales – de l'ortie blanche, de l'aubépine – que l'on faisait sécher au fond de la classe dans de grands hamacs en toile de jute. Ce que je ne savais pas, c'est que l'école les vendait ensuite aux laboratoires Lehning, où j'ai travaillé, pour en faire des teintures mères de médicaments homéopathiques.

Du laboratoire Dolisos à Weleda, en passant par les laboratoires Lehning puis Naturactive, j'ai découvert une autre vision de la médecine et de la pharmacie. Je me suis passionné pour l'homéopathie, l'aromathérapie, la phytothérapie et j'ai plus récemment découvert la médecine anthroposophique que l'on peut considérer comme une médecine traditionnelle européenne, au même titre que la médecine chinoise ou la médecine ayurvédique. Et plus que tout, le principe qui consiste à porter une attention à une personne dans sa globalité au point de chercher à personnaliser un traitement ou un soin m'a tout de suite parlé. Très rapidement quand j'ai commencé dans l'homéopathie, j'ai su que je ne quitterais jamais cet univers tant il ouvre de perspectives scientifiques, intellectuelles, philosophiques ou même spirituelles.

Happinez : Quel aspect de la médecine avez-vous surtout à cœur de promouvoir ?

Florian Petitjean : La médecine intégrative, autrement dit le fait d'intégrer les MTC au sein de la médecine conventionnelle. En intégrant de nouvelles approches, la médecine intégrative

permet d'innover dans la prise en charge des patients en apportant des solutions préventives et thérapeutiques modernes, économes en ressources, respectueuses de l'environnement, humaines. La médecine intégrative est très actuelle même si elle emprunte beaucoup aux médecines traditionnelles, ne serait-ce que du fait de leur conception holistique qui rappellent à l'Homme qu'il est indissociable de la Nature...

Le chemin pour y arriver sera encore long et semé d'embûches mais je crois que c'est le sens de l'histoire. Les gens s'intéressent de plus en plus à ces nouvelles approches et plutôt que de les opposer à la médecine conventionnelle, je préfère l'idée de les voir se compléter, s'enrichir mutuellement. La médecine chinoise avec l'acupuncture, l'ayurvêda avec les massages aux huiles essentielles, la médecine anthroposophique avec l'art thérapie ou la méditation, l'homéopathie, les techniques de relaxation, les thérapies manuelles, l'activité physique adaptée, etc. Toutes ces pratiques peuvent facilement être intégrées dans les parcours de soins, en fonction des besoins ou même des aspirations des patients.

L'année dernière, des médecins ont contesté le remboursement des médicaments homéopathiques, via une tribune dite "anti fake med" publiée dans le Figaro...

Oui et suite à cette tribune, nous nous sommes réunis pour travailler collectivement, avec les médecins homéopathes, les responsables des sociétés savantes et des syndicats de médecins, les organismes de formation, les associations de patients et les autres laboratoires. Nous avons soumis à la Haute Autorité de Santé nos contributions parmi lesquelles, plus de 120 études de bon niveau, issues du monde entier. Mais suffiront-elles ? Dans le cadre de cette évaluation à laquelle nous avons toujours été favorables, nous n'avions demandé qu'une chose : que soient prises en compte les spécificités de l'homéopathie, et en particulier l'individualisation du traitement et de la prise en charge qui la caractérise. Mais cela a été refusé. Le médicament homéopathique sera donc évalué dans le cadre du droit commun, avec les mêmes modalités que celui des médicaments conventionnels. A l'issue de l'avis qui sera rendu par la HAS, une décision sera prise quant au maintien, ou non, de son remboursement. Nous devrions être rapidement fixés maintenant.

Happinez : Que reprochent ces représentants de la médecine conventionnelle aux médecins homéopathes ?

Florian Petitjean : Beaucoup ne leur reprochent rien, au contraire, mais nous les entendons trop peu. Seuls quelques-uns leur font des reproches en réalité. La question de l'effet placebo est au cœur de la polémique. Je regrette qu'ils ne cherchent pas plus à entendre les médecins homéopathes qui au cours de leur longue pratique médicale apportent pourtant des solutions concrètes à des patients parfois compliqués à prendre en charge. Leur expérience n'est pas assez entendue à mes yeux. On leur oppose aussi les risques liés à la perte de chance. Quand on voit le foisonnement d'approches pratiquées par des personnes qui n'ont suivi aucune formation médicale ou psychologique, leur faire à eux ce reproche est plus qu'excessif. N'oublions pas qu'avant d'être homéopathes ils sont déjà médecins.

En termes économiques, certains nous opposent aussi l'idée que, même dans des pathologies graves, certains traitements ne sont pas remboursés. C'est un raisonnement par l'absurde qui

par ailleurs contribue à l'idée qu'il faut les opposer. D'autant plus que ces traitements valent parfois des sommes astronomiques et que les enjeux sont très différents. Le médicament homéopathique coûte à peu près 0,29 % de la totalité des dépenses des médicaments dans l'assurance maladie. Donc je ne pense pas que ce soit un problème économique. Et cela d'autant moins qu'on estime qu'un report de 10% ou 20% des prescriptions au profit de médicaments conventionnels obérerait les économies induites par le déremboursement de l'homéopathie. D'autres considèrent que les médicaments homéopathiques ne sont pas chers et que les gens vont, de toute façon, continuer à les acheter. Je ne suis pas d'accord. Les personnes les plus modestes sont bien contentes d'avoir accès au remboursement de leurs médicaments, même s'ils sont homéopathiques.

Happinez : Et qu'en est-il alors de l'effet placebo ?

Florian Petitjean : On nous l'oppose en permanence et il ne faut pas s'en choquer même si cela finit par être agaçant d'avoir toujours à expliquer les mêmes choses ou d'avoir à se justifier vis-à-vis de personnes qui bien souvent n'ont jamais pratiqué ni même lu la moindre étude. Déjà, l'effet placebo ce n'est pas un "rien", et il représente de 30 à 35% de l'efficacité clinique de n'importe quel médicament. Même dans le traitement des douleurs sévères chez certains patients, l'effet placebo peut avoir un niveau comparable à l'efficacité des dérivés morphiniques, c'est dire...

Et on sait qu'il est d'autant plus important que les médecins consacrent du temps à leurs patients, qu'ils soient bienveillants à leur égard, qu'ils prennent en compte leurs besoins personnels... Alors oui, les traitements homéopathiques bénéficient de l'effet placebo et aucun médecin homéopathe ne le renie. De là à considérer que tout est placebo dans l'homéopathie, je ne le pense pas !

Franchement, il est difficile de concevoir que les millions de consultations qui se renouvellent chaque année puissent être dues à la seule force de l'effet placebo, sans qu'il y ait un effet inhérent au médicament lui-même. Mais si cela devait être le cas, il faudrait alors que les pouvoirs publics se dépêchent d'investir massivement dans la recherche sur ce thème et en tirent toutes les conclusions au-delà des seuls médicaments homéopathiques. Vous imaginez les économies que cela pourrait induire ? Sans compter l'épargne médicamenteuse et la diminution des risques liés à la iatrogénie [*NDLR : effets indésirables provoqués par les médicaments*] ou au mésusage que cela permettrait d'induire...

Je me souviens de mon prof de pharmacologie à la faculté qui une fois au détour d'un de ses cours nous avait expliqué qu'il lui importait peu de savoir comment fonctionnait l'homéopathie et que la seule chose qui lui semblait importante était que les gens y trouvent un bénéfice clinique avec le moins d'effets secondaires possible. C'est peut-être trop simple mais c'est pragmatique !

Happinez : L'aspect traditionnel de l'homéopathie et son usage répété au fil des siècles ne devraient-ils pas lui apporter une certaine légitimité, même aux yeux de la médecine classique ?

Florian Petitjean : Il semble que non. On nous reproche justement le fait de nous réclamer de la tradition pour constituer nos dossiers d'autorisation de mise sur le marché. Mais heureusement qu'on peut encore s'appuyer sur cette reconnaissance d'usage qui dans de nombreux cas est plusieurs fois centenaire ! L'usage traditionnel est une énorme source d'inspiration et d'enseignements. C'est sur cette base que de nombreux laboratoires envoient des ethno-botanistes aux quatre coins du monde, dans des tribus détentrices de savoir-faire ancestraux, pour *in fine* isoler dans une plante une molécule spécifique et au besoin la transformer pour en faire un principe actif plus puissant, comme en cancérologie avec la petite pervenche ou l'if. En phytothérapie, on s'appuie sur l'usage traditionnel pour faire un extrait de plante dont l'action revendiquée est étayée par un ensemble de données scientifiques issues de références solides. C'est loin d'être le "rien" qui nous est là aussi souvent reproché... Il faut parfois remonter loin dans l'histoire pour finalement comprendre que la parole des anciens n'était pas aussi vaine qu'on le pensait !

La tradition de l'homéopathie, elle, a plus de deux siècles et repose sur l'observation par les médecins des résultats qu'ils ont obtenus depuis Hahnemann et en s'appuyant sur la pharmacopée, sur la matière médicale...

Happinez : Mais au-delà de la tradition, il existe des études cliniques ?

Florian Petitjean : Il en existe de nombreuses et beaucoup d'entre elles concluent à des résultats positifs en faveur de l'homéopathie et cela de manière statistiquement significative. Pour autant, les études les plus intéressantes reposent souvent sur un nombre limité de personnes, ce qui peut leur être reproché au regard des critères de l'Evidence Based Medicine. Mais c'est normal aussi car il est difficile en homéopathie de regrouper un grand nombre de patients de manière standardisée alors que la démarche consiste justement à individualiser les traitements. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé que la HAS prenne en considération les spécificités du traitement homéopathique. Il existe également des études de pharmaco-épidémiologie qui n'ont pas pour vocation directe d'évaluer un médicament homéopathique mais l'évolution clinique des patients dans le temps lorsque ceux-ci sont pris en charge par un homéopathe. C'est notamment le cas de l'étude EPI3 qui a clairement démontré l'intérêt médical de l'homéopathie après avoir suivi pendant 5 ans plus de 8000 patients dans le temps. Il a notamment été démontré qu'à bénéfice clinique comparable, la consommation d'antibiotiques était réduite de 57%, celles des anti-inflammatoires de 56% et celle des psychotropes l'était de 71%.

En médecine anthroposophique, il existe également de nombreuses études dont beaucoup reposent sur le suivi dans le temps de milliers de patients. Je pense notamment à l'étude dite IIPCOS qui a suivi plus de 1000 patients dans 29 centres en Europe et aux États-Unis, ou à l'étude AMOS qui a évalué plus de 1600 patients atteints de maladies chroniques et qui ont vu leur score de qualité de vie être amélioré significativement au cours des 48 mois pendant lesquels ils ont été suivis.

D'une manière générale, il existe des milliers d'études dans le domaine des MTC mais il est vrai que les moyens manquent encore pour apporter des niveaux de preuves indiscutables. La difficulté vient souvent des méthodologies d'étude qui ne permettent pas de répondre à la fois aux spécificités des MTC, qui encore une fois prennent compte de patients individuellement,

et des critères retenus par l'Evidence Based Medicine pour en valider les résultats. Il y a encore du travail !

Quoi qu'il en soit, la HAS nous dira si les études que nous leur avons soumises les ont convaincues, ou non, au point que la science puisse enfin considérer qu'il y a un effet inhérent au médicament homéopathique. J'aurais aimé qu'elle puisse réaliser son évaluation plus sereinement, en toute indépendance et sans la pression des détracteurs ou des médias. Il est appréciable qu'elle ait consulté les organisations professionnelles (syndicats de médecins homéopathes, sociétés savantes...) mais je regrette là aussi qu'elle ne leur ait pas consacré plus de temps, une heure, c'est un peu court pour développer les cas auxquels les médecins sont confrontés et les résultats qu'ils observent chaque jour dans leurs cabinets...

Happinez : Quelle crise de la médecine soulève, au fond, cette vive réaction des “anti fake med” ?

Florian Petitjean : Ces médecins observent deux réalités. D'un côté, la leur, où ils ne peuvent consacrer que 10 ou 15 minutes à leurs patients. Ils sont de plus en plus sous pression, soumis à des référentiels et à une sécurité sociale qui contrôle leur activité et leurs prescriptions. De l'autre, celle des homéopathes, qui consacrent plus de temps à leurs patients. Il est peut-être difficile pour un jeune médecin de voir ses patients recourir à de l'homéopathie, ils n'en ont jamais entendu parler à la fac ou alors rarement...

Il y a aussi les crises sanitaires que nous avons vécues ces dernières années et qui ont radicalement changé la donne. Les patients ont été plus attentifs à leurs traitements, aux effets secondaires et beaucoup d'entre eux se sont tournés vers des MTC ou vers des compléments alimentaires. Ils deviennent de plus en plus autonomes vis-à-vis de leur santé, à tort ou à raison. C'est une nouvelle réalité à prendre en compte. C'est cette autonomie croissante des patients qui soulève de vraies interrogations ; et cela plus encore à l'heure du tout-numérique et de la “googlelisation” de la santé qui pourra un jour poser la question du rôle du médecin lui-même.

Si la polémique sur l'homéopathie révèle une crise, elle pose surtout la question du type de médecine que nous voulons pour demain ? Une médecine pluridisciplinaire dans laquelle la relation médecin-patient est privilégiée ou une médecine toute technologique s'affranchissant de plus en plus de la relation humaine ?

A mes yeux, la réponse est toujours la même. Les deux doivent pouvoir être conciliées et c'est tout l'intérêt de la médecine intégrative : elle rassemble. Les homéopathes l'ont compris depuis bien longtemps.

Happinez : Comment l'homéopathie pourrait-elle, selon vous, profiter au mieux de cette évaluation ?

Florian Petitjean : Je me dis déjà qu'on aurait dû élargir d'emblée le problème posé par cette polémique à des réflexions d'ordre philosophique, sociétale, anthropologique et même spirituelle, pour comprendre les moteurs et les raisons d'une telle crispation. Ne pas regarder

cela uniquement à travers le prisme de la science dure. Il est compréhensible que la Ministre de la santé et des solidarités ait demandé une évaluation, je n'ai rien à dire contre cela, au contraire je trouve que c'est sain. J'aurais simplement préféré que les différentes parties prenantes considèrent le sujet dans sa globalité en amont plutôt que d'accélérer le processus sous la pression des détracteurs, quels qu'ils soient. Cela nous aurait permis de mieux faire comprendre pourquoi les médecins homéopathes sont à ce point attachés à la prise en compte des spécificités de leur pratique. L'évaluation aurait sûrement eu à y gagner.

Maintenant que le coup est parti, je veux faire confiance dans la capacité des experts de la HAS à faire la part des choses pour considérer tous les enjeux associés à l'évaluation scientifique du médicament homéopathique : l'efficacité, la sécurité, la recherche...

Le mieux qui pourrait arriver évidemment serait que la HAS maintienne le niveau de service médical rendu de l'homéopathie [NDLR : *modéré*], qui correspond à un taux de remboursement de 30 %. Le pire serait qu'elle conduise à un déremboursement total qui porterait un coup terrible aux patients et à la profession, avec un retentissement mondial car la France est le leader du secteur.

Un manque de preuves d'efficacité n'est pas une preuve de manque d'efficacité. Alors, à défaut d'être toutes convaincantes pour des évaluateurs rompus à l'analyse d'études cliniques de grande ampleur, l'intérêt de celles présentées à la HAS devraient a minima les bousculer au regard de certains *a priori*, notamment vis-à-vis de l'effet placebo. Partant de là, si la science, c'est aussi le doute, je veux croire que l'esprit scientifique et la sagesse l'emporteront et que la décision que prendra le gouvernement à l'issue de l'évaluation n'obérera pas les chances de poursuivre la recherche.

Je ne sais pas si dans 10 ans ou dans 20 ans, on saura expliquer le mode d'action de l'homéopathie, je voudrais juste que la recherche s'y intéresse de plus près. De nombreuses initiatives ont été lancées en ce sens dans le monde entier mais les budgets qui y sont alloués sont trop faibles pour accélérer le rythme, alors que c'est ce qu'il faudrait.

Happinez : Quelles seraient les conséquences du déremboursement de l'homéopathie ?

Florian Petitjean : Les patients ne pourraient plus forcément s'acheter les produits – dont le prix augmenterait probablement, ne serait-ce que par la TVA qui passerait à 10% au lieu de 2,1%. La stupéfaction de certains médecins, proches de la retraite, pourrait les pousser à cesser leur activité, quand d'autres feraient sûrement évoluer leurs prescriptions pour, qu'*in fine*, elles reviennent un peu moins cher à leurs patients. Il y a des conséquences économiques importantes à prévoir pour toute la filière. La profession évoque un impact de l'ordre de 1300 personnes qui aujourd'hui travaillent dans les laboratoires fabriquant les médicaments homéopathiques. On sait par ailleurs que 75% des Français ont eu recours au moins une fois dans leur vie à l'homéopathie et que près de 50% y font appel très régulièrement. C'est ce qui a participé au fait de lancer une campagne de mobilisation des patients, à leur demande, pour qu'on les écoute, car, dans cette affaire, ce sont eux les plus pragmatiques. Ils veulent une médecine juste, qui leur donne le bon diagnostic, le traitement le mieux adapté à leur situation clinique et avec le moins d'effets secondaires possibles, car eux aussi cotisent pour le système de soin. Je crois qu'ils veulent juste être respectés dans leur choix.

Propos recueillis par Aubry François et Nathalie Cohen

Pour signer et partager la campagne : www.monhomeomonchoix.fr

DÉREMBOURSER L'HOMÉOPATHIE ?

ET SI ON POSAIT LA QUESTION AUX FRANÇAIS* ?

MOBILISEZ-VOUS POUR LE MAINTIEN DU REMBOURSEMENT DE L'HOMÉOPATHIE SUR :

MonHomeoMonChoix.fr

OU

PAR SMS en envoyant « Homeo » au 32 321

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES : AOMF, FFCORAT, CNA, CNA, SAMA, NABF, FFA, FFD, CDDP, CDDP, Association Française de Médecins

LES SOCIÉTÉS SAVANTES : SFA, SFR, SFR, SFR

LES ASSOCIATIONS DE PRATICIENS : A.F.P., A.F.P., A.F.P.

LES ANTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT HOMÉOPATHIQUE : Brest, La Rochelle, Metz, etc.

*77% des Français ont répondu à la question de savoir si...

Source : IPSOS, octobre 2010. Enquête sur le maintien du remboursement de la médecine traditionnelle après la loi de 2010. 1000 personnes.

Pour plus d'informations sur le projet de loi, rendez-vous sur notre page dédiée (www.monhomeomonchoix.fr)

-
-
-

